

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 10 FÉVRIER 2025

Sont présents:

- La conseillère : Mmes Sophie Bouchard et Chantal Godbout
- Les conseillers : Mrs. Réjean Bernard, Réal East, Jean-François Royer et David Royer

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement, formant quorum sous la présidence de la mairesse par Intérim Mme Sophie Bouchard.

Assiste également à l'assemblée, Mme Lise Bégin, directrice générale, greffière-trésorière qui agit en tant que secrétaire d'assemblée, assiste aussi à l'assemblée Mme Karoline Létourneau comme chargée de projet et Technicienne en traitement des eaux durant la partie du rapport de projet et développement.

1) OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Après avoir constaté qu'il y a quorum, la mairesse suppléante déclare la séance ouverte à 19h00.

2) 25-02-15 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Chantal Godbout appuyé par M. Réal East et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance en titre, tel que présenté :

1. **Ouverture de la séance; Il est __ h__**
2. **Adoption de l'ordre du jour;**
3. **Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 6 janvier 2025 à 19h00;**
4. **AVIS DE MOTION : Modifications sur le règlement #260 : Règlement sur la taxation 2025**
5. **Voirie**
 - 1) Résumé Contremaitre Opérateur en Voirie
 - 2) Travaux sous-sol Centre communautaire : Vide sanitaire
6. **Rapport de Projet de Développement (DGA)**
 - 1) Sous \$\$ 100^e pour achat d'équipement pour le gym et Balance Patinoire sous acceptation du comité
 - 2) Dépôt Dualco (Les Sentiers de la Duvan)
 - 3) PSPS2024 (Cinéma Extérieur)
 - 4) Soirée SPRI achat et vente alcool permis
 - 5) Contribution volontaire de Souper SPRI pour présentation Dragon des neiges Production du Raccourcis
7. **Rapport des activités du maire, des conseillers, DG ou DGA;**
 - 1) Conseil en bref
 - 2) O.H.
- 6) **Correspondance;**
 - 1) Conseil en bref
 - 2) Information Roberge et Fils -Sakrete Asphalt-20
 - 3) Mini-Scribe
- 7) **Présentation des comptes à payer;**
- 8) **Diverses résolutions:**
 - 1) OH- Budget révisé -15-10-24 et du 07-06-2024
 - 2) OH-État financier 2022
 - 3) Adoption du rapport d'activités du schéma de couverture de risque et service incendie
 - 4) PAVL PPA-CE 2025
 - 5) PAVL PPA-ES 2025
 - 6) Matricule 0414 32 3729
 - 7) Matricule 0414 41 6174
 - 8) Demande Cercle des fermières
 - 9) Demande Club patinage artistique de Dupuy
 - 10) Budget révisé 02-12-2024
 - 11) Demande Club Optimiste
 - 12) Formation États Financiers municipale
 - 13) Renouvellement bail 9697-1
 - 14) Proclamation de la santé mentale 13 mars 2025
- 9) **Période de questions (de 20h à 20h30);**

- 10) **Varia : Sujet Divers**
1) Demande d'un Citoyen
11) **Clôture de la séance. Il est ___ h__**

3) **25-02-16: ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 6 JANVIER 2025 À 19H00**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance du 6 janvier 2025 à 19h00.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par M. Réal East, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 6 janvier 2025 à 19h00.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

4) **VOIRIE**

1) Résumé Contremaitre Opérateur en Voirie

2) **2025-02-17 : TRAVAUX SOUS-SOL CENTRE COMMUNAUTAIRE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé une soumission pour des travaux au sous-sol (vide sanitaire) du aux divers problèmes soit : accumulations d'eau, mauvaise installation de la pompe et autres qui se retrouve dans le vide sanitaire du sous-sol du centre communautaire;

CONSIDÉRANT QUE la soumission est de plus de 35 milles dollars pour effectuer les travaux et qu'il y a eu refus du conseil du au couts trop cher et le manque de clarté et la complexité de la soumission;

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par M. Réal East et résolu à l'unanimité d'autoriser les employés à effectuer les travaux à leur rythme pour rétablir les conditions du vide sanitaire et de faire l'isolation pour compléter le travail du sous-sol du centre communautaire et de régler la situation.

ADOPTÉ à l'unanimité par les membres du conseil

5) **RAPPORT DE PROJET DE DÉVELOPPEMENT**

1) **25-02-18 : Demande de contribution au Comité du 100^{ième} La Reine pour achat d'équipements pour le GYM-La Reine**

Il est proposé par M. Jean-François Royer, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité de demander au comité du 100^{ième} de La Reine, une contribution financièrement dans leur fond accumulé pour l'achat d'équipement pour le GYM-La Reine; Mme Karoline est mandatée de faire la demande auprès du comité mais aucune dépense ne peut être fait sans avoir le consentement du comité du 100^{ième} de La Reine.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

2) **25-02-19 : Demande PSPS 2025- Équipements Mobiles Extérieur**

Il est proposé par M. David Royer, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité de faire une demande pour le projet PSPS 2025 pour des équipements mobiles extérieurs et de mandater Mme Karoline Létourneau, chargée de projet, de déposer le projet et de l'autoriser à faire toutes les signatures pour l'acceptation de cette demande.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

3) **25-02-20 : Soirée SPRI 22 février 2025**

Il est proposé par Mme Chantal Godbout, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité de mandaté Mme Karoline Létourneau, chargée de projet à faire les achats et les demandes nécessaires pour la soirée du souper international qui aura lieu le 22 février 2025.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

4) **25-02-21 : Contribution volontaire pour la soirée SPRI pour projet jeunesse**

Il est proposé par M. Jean-François Royer, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité de demander une contribution volontaire au participant du souper international et de la soirée SPRI du 22 février 2025 pour remettre cette contribution à un projet jeunesse qui aurait lieu le 17 mars 2025.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

6) **RAPPORT DES ACTIVITÉS DU MAIRE, DES CONSEILLERS, DG OU DGA;**

- 1) Conseil en bref
- 2) O.H. résumé réunion 30 janvier 2025
- 3) Sécurité civile

7) **CORRESPONDANCES**

- 1) Information des produits asphalte froide, Roberge et fils
- 2) Mini-scribe

8) **25-02-22: PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Mme Chantal Godbout, appuyé par M. David royer et résolu à l'unanimité:

- D'accepter la présentation des comptes à payer, pour décembre 2024 de 33 160.71\$ pour janvier 2025 de 15 637.02\$ et d'autoriser le paiement de ces factures par chèques ou par paiement direct Desjardins pour un total de **48 797.73\$**
- D'accepter la présentation des factures payées par Accès D'Affaires, Visa ou par chèques manuels de janvier 2025 au montant de **3 418.20\$**
- D'accepter la présentation des salaires versés aux employés et aux élus, de janvier 2025 pour un montant de **13 917.78\$** et les DAS provinciales et fédérales; remises de décembre 2024 payées en janvier 2025 pour **5 670.05\$**
- Soit : le grand total des dépenses pour janvier 2025 pour **71 803.76\$**

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

9) **DIVERSES RÉOLUTIONS**

1) **25-02-23 :** **OH- Budget révisé -15-10-24 et du 07-06-2024**

Il est proposé par M. Réal Godbout, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité d'accepter les budgets révisés soit celui du 15 -10-2024 au montant de 6 354. -\$- au lieu de 6 339. \$ du budget précédent et celui de 07-06-2024 de 5 941. \$ au lieu de 5 914. \$ du budget précédent.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

2) **25-02-24:** **Adoption des États financiers 2022 de l'Office d'habitation Lac Abitibi**

CONSIDÉRANT le dépôt des états financiers de l'office de l'habitation du Lac Abitibi de 2022;

Il est proposé par M. Jean-François Royer, appuyé par M. Réal East et résolu à l'unanimité d'accepter les états financiers 2022 tel que vu et lu.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

3) **25-02-25:** **Adoption du rapport d'activités du schéma de couverture de risque du Service protection d'incendie 2024**

ATTENDU QUE l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie prévoit que toute autorité locale ou régionale et toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doit adopter, par résolution, et le transmettre au ministre dans les trois mois de la fin de l'année financière, un rapport d'activité du schéma de couverture de risque en sécurité incendie 2024 tel que présenté;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du rapport annuel d'activités du schéma de couverture de risque en sécurité incendie;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de M. Jean-François Royer, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité;

D'adopter le rapport d'activité du schéma de couverture de risque en sécurité incendie 2024.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

4) **25-02-26:** **PAVL Demande de PPA-CE 2025**

DEMANDE DE SUBVENTION PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE-PPA-CE (UN AN)

Il est proposé par M. Jean-François Royer, appuyé par M. David Royer et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de La Reine demande une subvention dans le cadre du **Programme d'aide à la voirie locale PPA-CE 2025; (Demande sur un an)** au ministère des Transports soit le chemin La Reine-St-Lambert pour poursuivre les travaux de rechargement de graviers, l'épandage et nivelage du gravier et remplacer des ponceaux s'il y a lieu ou en partie. La demande sera déposée et envoyé par la directrice générale. Pour terminer les travaux sur la traverse de La route La Reine-St-Lambert, il reste environ 5 km de longueur a plus ou moins 7 500\$ la tonnes de MG 20, donc il resterait environ 225 000.00 à investir pour améliorer cette route.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

5) **24-02-27 :** **PAVL Demande de PPA-ES 2025-2028**

DEMANDE DE SUBVENTION PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE-PPA-ES (3 ANS)

Il est proposé par M. Réal East, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de La Reine demande une subvention dans le cadre du **Programme d'aide à la voirie locale PPA-ES 2025; (Demande sur trois ans) s'il y a lieu**, au ministère des Transports, soit le chemin La Reine-St-Lambert pour poursuivre les travaux de rechargement de graviers, l'épandage et nivelage du gravier et remplacer des ponceaux s'il y a lieu ou en partie. La demande sera déposée et envoyé par la directrice générale. Pour terminer, une partie des travaux de rechargement selon

le budget disponible sur la traverse de La route La Reine-St-Lambert, il reste environ 5 km de longueur a plus ou moins 7 500\$ la tonnes de MG 20, donc, il resterait environ 225 000.00\$ à investir pour améliorer cette route

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

6) **25-02-28:** **Matricule 0414 41 6174 VNPT**

ATTENDU QUE ce matricule est en vente pour non-paiement de taxe;

Il est proposé par Mme Chantal Godbout, appuyé par M. David Royer et résolu à l'unanimité de reprendre le terrain par la municipalité pour vente pour taxe MAIS dans les conditions normales d'une vente pour non-paiement de taxe donc, sous conditions de n'avoir aucun autre frais afférent ou une dite dette de ce matricule.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

7) **25-02-29:** **Matricule 0414 41 6174 VNPT**

ATTENDU QUE ce matricule est en vente pour non-paiement de taxe;

Il est proposé par Mme Chantal Godbout, appuyé par M. David Royer et résolu à l'unanimité de reprendre le terrain par la municipalité pour vente pour taxe MAIS dans les conditions normales d'une vente pour non-paiement de taxe donc, sous conditions de n'avoir aucuns autres frais afférents ou une dite dette de ce matricule.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

8) **25-02-30:** **Demande de prêts de salle communautaire par le Cercle des Fermières**

ATTENDU QUE le Cercle des Fermières demande un prêt de la salle communautaire pour le 6 mars 2025 pour une journée durant la salle de relâche pour les enfants vu qu'ils font une journée d'activités pour les jeunes;

ATTENDU QUE le Cercle des Fermières demande un prêt de la salle communautaire pour le 24 au 28 mars comme habituellement pour leur semaine de couture et feront le ménage par la suite;

ATTENDU QUE le Cercle des Fermières demande aussi un prête de la salle communautaire pour le 17 ou 18 février 2025 pour un atelier pour environ 1 heure;

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par M. Jean-François Royer et résolu à l'unanimité d'accepter de prêter gratuitement la salle au Cercles des Fermières de La Reine pour les dates de leurs activités.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

9) **25-02-31:** **Demande du Club de patinage de Dupuy 2025**

Il est proposé par M. Jean-François Royer, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité de faire un don de 100\$ au Club de patinage de Dupuy 2025 et de mandater la directrice générale à leur faire un paiement de ce montant.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

10) **25-02-32:** **Budget révisé 02-12-2024**

Il est proposé par Mme Chantal Godbout, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité d'accepter le budget révisé du 12-02-2024 au montant de 4 387. \$ au lieu de 7 422. \$ du budget précédent.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

11) 25-02-33: **Demande Club Optimiste de La Reine**
Programme pour la pratique activités sportives ou intellectuelles

CONSIDÉRANT la demande du Club Optimiste de La Reine pour la participation pour la pratique des activités sportives ou intellectuelles, ce programme permet d'aider les jeunes a payer en partie dans les activités sportives ou intellectuelles qui ne se donnent pas dans le village;

Il est proposé par M. David Royer, appuyé par M. Réal East et résolu à l'unanimité de participer pour un montant de 75.00\$ par jeune pour le programme pour la pratique activités sportives ou intellectuelles à la demande du Club Optimiste La Reine.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

12) 25-02-34: **Formation : Interprétation des États Financiers municipale**

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par M. David Royer et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à s'inscrire à la formation : Interprétation des États financiers municipale donné le 13 mars 2025 en ligne de 9h30 à midi au montant de 212.71\$ taxes incluses.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

13) 25-02-35: **Renouvellement du bail 9697-1 avant le 31 mars 2025**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de La Reine doit faire le renouvellement du bail 9697-1 signé le 1 avril 1997;

CONSIDÉRANT QUE le renouvellement du bail 9697-1 est un bail annuel et sera échu au 31 mars 2025, pour un lot de grève, en eau profonde faisant partie du lit de la rivière La Reine situé en face du lot 77 (1^{re} Avenue) du cadastre du village La Reine, connu et désigné comme étant le bloc B de l'arpentage primitif du canton de La Reine, servant d'assise aux aménagements de maintenir un quai muni d'une protection stable ainsi qu'une rampe de mise à l'eau couvrant la superficie approximative de neuf cent vingt neuf mètres carré (929 m2)

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par M. Jean-François Royer et résolu à l'unanimité de mandater la directrice générale à remplir et signer les documents demandés pour renouveler ce bail à la demande du ministère de l'Environnement et de la Faune au Service de la gestion du domaine hydrique public.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

14) 25-02-36: **Proclamation de la santé mentale 13 mars 2025**

Considérant que le 31 mars 2022, les élues de l'Assemblée nationale se sont prononcées à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme ***Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive*** ;

Considérant que le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée leur campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « **Se ressourcer c'est trouver sa zone de recharge** » ;

Considérant que dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population sont offerts tout au long de l'année ;

Considérant que la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience ;

Considérant qu'il a été démontré que les municipalités jouent un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs **concitoyennes et concitoyens** ;

En conséquence,

Le conseil municipal de La Reine

Lors de sa séance du 10 février 2025;

Proposé par M. Jean-François Royer, appuyé par Mme Chantal Godbout et appuyé a

l'unanimité :

Proclame la *Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive* et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de sa municipalité à faire connaître les outils de la campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « **Se ressourcer c'est trouver sa zone de recharge** ».

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

5) **PÉRIODE DE QUESTIONS (20H À 20H30)**

6) **VARIA : SUJETS DIVERS**

15) **25-02-37 :** **Demande d'un citoyen pour le déneigement**

Il est proposé par Mme Chantal Godbout, appuyé par M. David Royer et résolu à l'unanimité de faire un suivi par le contremaitre M. Jonathan Branconnier à la demande d'un citoyen pour le déneigement, d'entendre les recommandations du contremaitre et de faire ensuite le nécessaire s'il y a lieu, selon la réglementation.

ADOPTÉ à l'unanimité par les membres du conseil

7) **25-02-38 :** **CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M. Réal East, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité que la séance soit levée. Il est 20h41

ADOPTÉ à l'unanimité par les membres du conseil

Directrice générale Greffière Trésorière
Lise Bégin

Mairesse par Intérim
Sophie Bouchard

Je, Sophie bouchard, mairesse par intérim, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.